

# DESJEPS

## Directeur.rice de structure et de projet

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

### DÉBUT DE FORMATION

Formation possible  
en APPRENTISSAGE

Formation habilitée

FIN DE FORMATION :

RÉUNION  
D'INFORMATION  
COLLECTIVE :

sur rendez-vous

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

DURÉE de la FORMATION

700 h de formation en  
centre aux CEMÉA et  
500 h de stage pratique

TAUX DE RÉUSSITE\*

PRIX :

### CONTACTS

Secrétaire référente  
**Nadia TALAHARI**  
ntalahari@cemeanpdc.org

Responsable des formations  
DESJEPS  
**Camel GUECIOEUR**  
cguecioeur@cemeanpdc.org

www.cemea-npdc.org

## Quel est le métier de directeur.rice de structure et de projet ?

Le.la directeur.rice de projet ou de structure est responsable d'un ensemble de fonctions telles que des fonctions communication, financières, pédagogiques, techniques et logistiques. Il.elle organise la vie de l'équipe qu'il.elle dirige et est responsable de leur formation. Il ou elle conçoit et conduit, par délégation, le projet social ou socioculturel de la structure.

Il ou elle exerce ses fonctions dans des associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, des collectivités publiques, territoriales, du secteur médico-social, des entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale.

Ce métier comporte des responsabilités et de l'autonomie dans l'encadrement des équipes. Le.la directeur.rice assume la responsabilité du fonctionnement général et la coordination des actions. Il participe et anime parfois les instances statutaires de l'organisation, propose des moyens d'actions et leur évaluation dans le cadre des projets de l'équipement. Il ou elle propose un budget de fonctionnement, assure l'entretien et la sécurité des bâtiments.

## Le DESJEPS Direction de structure et de projet

Cette formation au Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Animation socio-éducative et culturelle vise à qualifier des professionnels de l'animation socio-éducative et du sport capables de diriger une structure dans le champ de l'animation socioculturelle. Ce diplôme d'État atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de direction de structure, de chef.fte de projet ou encore délégué.e régional dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. Il est homologué Master 1 **au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. RNCP 4910)** est classé au **niveau 6**. La personne titulaire du DESJEPS peut préparer les concours de la fonction publique territoriale de catégorie A et celui de CEPJ.

## Une formation en alternance

La formation est organisée en alternance, elle s'articule donc entre des temps de formation en centre (700 h) une semaine par mois en moyenne et des temps de stage pratique dans une structure de l'animation socioculturelle (500 h) soit 1200 heures min. Pour les directeur.rice.s déjà en poste, ces 500 heures de stage pratique sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail. Cela permet de mettre en œuvre sur le terrain les savoirs acquis en centre de formation.

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individuel et d'un suivi par la ou le responsable de formation par le biais de visites sur le lieu de stage pratique. En structure, un tuteur ou une tutrice accompagnera le ou la stagiaire.

## La formation en centre, contenus et méthodes privilégiées

La formation en centre est constituée de séances de travail alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupes. Dans le programme de formation, une **mobilité européenne de 14 jours** est prévue. L'inscription à cette formation implique de **s'engager à y participer**.

### Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mises en situation, échanges de pratiques, apports théoriques, pratique et analyse d'activités. L'analyse de situations professionnelles vécues est menée au fil de la formation et permet une prise de distance avec la pratique et le terrain.

## Objectifs

La formation est précédée par une étape de **positionnement** qui permet l'individualisation du parcours et selon l'expérience acquise et attestée certain.e.s candidat.e.s peuvent être dispensés de suivre une partie de la formation. La formation est construite autour de 4 Unités Capitalisables (UC) issues du référentiel.

### UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur

- Préparer la prise de décision stratégique
- Élaborer un projet de développement
- Mobiliser les instances dirigeantes élues.

### UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur

- Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur.
- Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation.

### UC 3 - Diriger un projet de développement.

- Organiser le système de travail
- Piloter les partenariats de l'organisation
- Conduire l'évaluation du projet de développement
- Organiser des actions de formation de formateur. rice.s dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

### UC 4 - Organiser la sécurité dans le champ d'activité

- Produire une expertise juridique dans le champ d'activité
- Informer des évolutions réglementaires du champ d'activité les acteurs concernés
- Prendre en compte les normes réglementaires dans les prises de décision

## Tarif et financement

\* pour connaître le tarif de cette formation en apprentissage, nous contacter

\*\* de frais de dossier remboursés

\*\*\* € de frais d'inscription exigible à l'entrée en formation (uniquement pour les salariés).

Le DESJEPS peut être financé dans le cadre :

- d'un financement personnel,
- d'un contrat d'alternance : **apprentissage\*** (via le CFA ESSAS) ou professionnalisation
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation (code CPF 24041),
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformation).

Nos responsables de formation sont disponibles afin de vous aider à monter votre projet de formation.



## Les C.E.M.E.A.

Les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une association laïque reconnue d'utilité publique et agréée par l'état.

Les C.E.M.E.A., depuis 70 ans, développent les idées de l'éducation nouvelle dans la formation des personnels des différents champs de l'action éducative et sociale. Leur volonté consiste à faire partager ces idées et ces pratiques avec l'école, la maison de quartier, l'hôpital psychiatrique, les institutions spécialisées.

Les C.E.M.E.A. s'intéressent à l'individu dans sa globalité ainsi qu'à l'ensemble de la vie sociale et culturelle de la cité dans laquelle il agit.

### Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.  
Favoriser le développement des liens sociaux.  
Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.  
Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.  
Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.  
Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.  
Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.  
Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

### Notre conception de la formation :

La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.  
La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.  
L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.  
La formation prend en compte les parcours des personnes ; c'est un facteur de promotion sociale.  
La laïcité est une de nos références et de nos pratiques. Notre respect des différences (culturelles, religieuses, ethniques) comprend l'opposition aux obscurantismes et aux intégrismes.  
La formation est un lieu du développement culturel.  
La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.

## Pour accéder à la formation

### Les pré-requis et exigences préalables à l'entrée en formation

Conformément à la réglementation, pour accéder à la formation, il faut :

- Être titulaire de l'une des attestation de formation relatives au secourisme : PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU, SST
- Être titulaire : du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA) **ou** de diplômes reconnus équivalents, **ou** d'un DEJEPS spéc. « animation socio-éducative ou culturelle » **ou** d'un diplôme enregistré au RNCP de niv. 6 ou niv. 5 dans le champ de l'animation **ou** attester de 36 mois d'expérience salariée (quel que soit le secteur d'activité) ou bénévole, soit 2 400 h min.

### Modalités et délais d'accès

- Transmettre un dossier d'inscription complet, comprenant les démarches de financement de la formation avant la date limite d'inscription
- Avoir pris connaissance et accepter les **Conditions Générales de Vente** des Ceméa <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf>

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le lieu principal de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour échanger sur les questions d'accessibilité et d'adaptabilité de la formation aux personnes en situation de handicap, prendre contact avec nos référents handicap > Anthony PRIEM et Mounia REZZOUKI : [handicap@cemeanpdc.org](mailto:handicap@cemeanpdc.org)

## Évaluation et validation de la formation

Pour valider sa formation et obtenir le DESJEPS, le.la candidat.e devra valider l'ensemble des 4 Unités Capitalisables (UC) à travers des épreuves certificatives : production de documents écrits personnels, entretien oral, mise en situation professionnelle. Selon l'expérience acquise et attestée certains candidat.e.s peuvent être dispensé.e.s de suivre une partie de la formation et se présenter directement aux épreuves de certification

### + d'infos sur cette formation

Retrouvez plus de précisions sur cette formation sur notre site internet via >

<https://frama.link/DESJEPS-CEMEANPDC>

